

Le projet éolien Park Nevez an Dresnay

Les retombées locales du projet

Les retombées économiques, de quoi s'agit-il ?

Dans le cadre d'un projet éolien, les retombées économiques sont diverses pour le territoire :

- Des indemnités communales pour l'utilisation temporaire de la voirie ;
- Des revenus fiscaux pour les collectivités territoriales (conformément à la réglementation) ;
- La création d'une activité économique locale ;
- L'appel à des sous-traitants lors du chantier ;
- L'embauche de techniciens pour la maintenance (1 équivalent temps-plein pour 4 éoliennes en moyenne).

Le montant de ces taxes et donc le montant des retombées fiscales pour les communes concernées par le projet, **varie en fonction du nombre et de la puissance des éoliennes implantées.**

Comment fonctionne le financement participatif ?

Les communes et/ou les citoyens peuvent **financer une partie du projet**. Dans ce cas, ils perçoivent une rétribution financière sur des termes et conditions à déterminer (montants, durées et taux d'intérêt).

Ce mécanisme est mis en place **au moyen d'une plateforme en ligne de financement participatif** sur laquelle :

- Les participants peuvent simuler l'échéancier de l'opération une fois la page du financement participatif dédiée au projet éolien ouverte en ligne sur le site du prestataire ;

- Les détails concernant le taux, la durée et la fréquence de remboursement seront indiqués sur le site Internet du prestataire sélectionné.

Retombées fiscales pour les collectivités territoriales

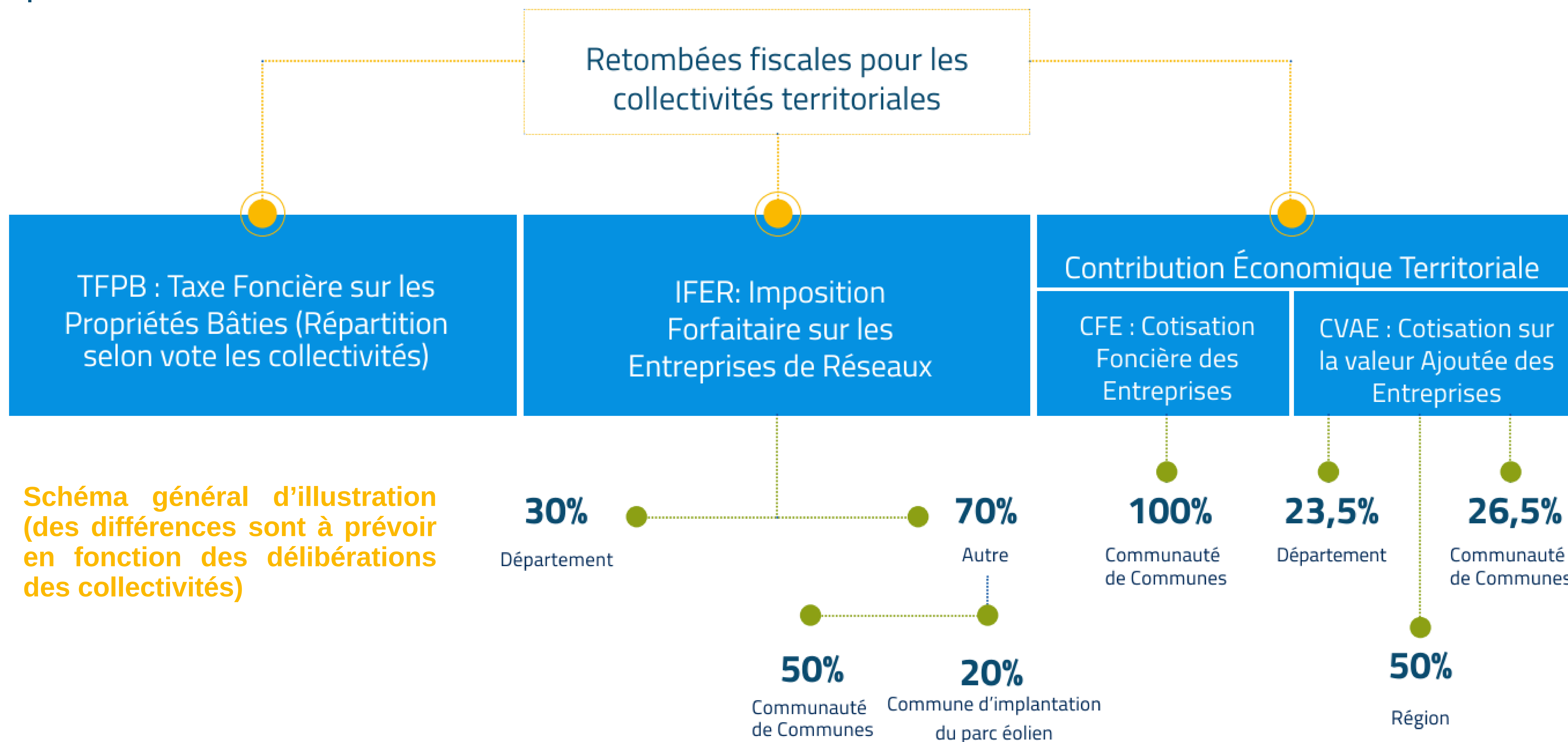


Schéma général d'illustration (des différences sont à prévoir en fonction des délibérations des collectivités)

Pour en savoir plus
Rendez-vous sur le site internet du projet
www.projet-eolien-nevez-dresnay.bzh

